

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOTE DE SYNTHÈSE

Séance du 12 décembre 2022

OBJET :

**Versement d'une subvention
au profit du CCAS – exercice 2023**

Rapporteur : M. LAURENT

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Essey-lès-Nancy sollicite de la ville, pour le premier trimestre 2023, le versement d'une subvention de 80 000 € dans l'attente du vote du budget primitif.

Cette subvention sera destinée à financer ses interventions en direction du public en difficulté, à assurer la rémunération de son personnel et à régler ses charges courantes, les recettes perçues par l'établissement au cours du premier trimestre étant insuffisantes pour pouvoir prendre en charge ces dépenses.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal de verser, à compter du 1^{er} janvier 2023, une première subvention de 80 000 € au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2023, article 657362 - « Subvention de fonctionnement au CCAS ».